

COMMUNIQUE DE PRESSE - Paris, le 17 avril 2019

Lancement de la 7^{ème} Edition du Prix de l’AFFO

Faire connaître le métier du Family Office aux étudiants, un métier d’avenir en forte croissance

Ambassadrice du métier de Family Office, l’AFFO - Association Française du Family Office, a créé le *Prix de l’AFFO* pour faire connaître aux étudiants ce métier en plein essor qui bénéficie d’un fort potentiel de développement. L’association renforce son engagement dans la recherche et resserre ses liens avec les universités et les grandes écoles.

Lancé en 2013, le Prix de l’AFFO, animé par Thierry de Poncheville et Myriam Combet, a pour vocation de faire connaître le métier de family office et d’encourager les jeunes diplômés à se lancer dans ce métier à l’avenir prometteur. Il s’adresse aux étudiants des universités ayant développé un troisième cycle de type master, spécialisé en gestion de patrimoine.

Ce prix récompense par une dotation de 2.000€, un mémoire prenant en compte son application concrète à l’entreprise familiale et sa contribution au métier de Family Office.

Le lancement de la 7^{ème} Edition du Prix de l’AFFO aura lieu le 1er juillet prochain.

Les dossiers de candidature et le règlement du concours sont disponibles sur le site : www.affo.fr

Les dossiers sont à déposer entre le 1er juillet et le 30 septembre 2019.

La méthodologie

Dans le cadre de ce concours, le jury sélectionne un mémoire sur des critères bien spécifiques : l’ouvrage doit impérativement prendre en compte son application à l’entreprise familiale et sa contribution au métier du Family Office, et concerner l’un des domaines de recherche suivants : sciences de gestion (finance, stratégie...), sciences économiques, droit (droit des affaires, droit des sociétés...), sciences politiques, sociologie ou psychologie.

La remise du **Prix de l’AFFO 2019** aura lieu en décembre prochain, à l’occasion des *Rencontres Annuelles de l’AFFO*. Le lauréat présentera succinctement son travail devant de nombreuses personnalités du monde des affaires.

Véritable partenaire, l’AFFO propose aux lauréats de présenter eux-mêmes leur ouvrage à la presse. Le mémoire devient ainsi un excellent outil de communication tant pour le jeune diplômé que pour l’établissement qui l’a accompagné.

L’AFFO a également créé la *Collection des Prix de l’AFFO* et publie chaque année le mémoire du lauréat. Edité par l’AFFO et diffusé auprès des professionnels du Family Office, le mémoire devient un outil privilégié d’introduction du lauréat auprès des acteurs du métier.

A l'occasion de sa 6^{ème} Edition en 2018, l'AFFO a ainsi eu le plaisir de récompenser Quentin Barricault, étudiant à l'université Paris Dauphine, pour son mémoire réalisé sur le thème *“La gestion de la retraite du chef d'entreprise dans un contexte de réformes structurelles”*.

Qu'est ce que le métier du Family Office ?

Le family office est une organisation de personnes qui accompagne et propose conseils et services auprès des familles entrepreneuriales, avec pour objectif ultime de favoriser le développement du patrimoine des familles et la préservation de l'harmonie familiale dans une vision à long terme, « transgénérationnelle ». Le métier implique des compétences multidisciplinaires, le family officer étant un chef d'orchestre amené à interagir avec différents partenaires : banques, avocats, notaires, fiscalistes... dans de multiples domaines (ingénierie patrimoniale, gestion de portefeuille, transmission, fiscalité, risk management, gouvernance familiale, philanthropie...)

Un métier à l'avenir prometteur

Les entreprises familiales se portent bien, elles sont créatrices d'emplois et de richesses, et constituent un enjeu majeur pour la bonne santé de l'économie nationale. L'entreprise familiale représente 83% des entreprises actives dans l'économie française, 23% des grandes entreprises, 47% des ETI et 84% des PME (hors micro-entreprises). Elles contribuent pour 49% à l'emploi salarié français et favorisent le maintien de l'emploi dans leurs régions (source : INSEE 2012 – DGCIS 2012).

La croissance, la maîtrise des risques, l'évolution de la gouvernance, la transmission aux générations futures sont ses principaux enjeux, dans un environnement de plus en plus complexe. Cet écosystème et ses caractéristiques incitent les familles à se tourner vers les family offices.

« Il est essentiel pour une famille de connaître le rôle du family office, de comprendre, comment il va pouvoir les accompagner et les conseiller pour mieux anticiper leurs besoins » explique Jean-Marie Paluel-Marmont, président de l'AFFO.

A propos de l'AFFO :

Créée en 2001 et présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont depuis 2012, l'AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family office en France et en Europe. Depuis 18 ans, l'AFFO fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d'échanges, d'expertises et de connaissances pour renforcer les liens entre ses membres et créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office. L'objectif est d'accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L'AFFO s'impose peu à peu comme la référence naturelle dans le monde du family office autour de trois axes fondamentaux :

- L'éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre titulaire.
- L'humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d'orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s'entourer des meilleurs spécialistes.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32- patricia.ouaki@forcemedia.fr